

- Conférence débat -

Employeurs de l'économie sociale : la diversité en actions

Pratiques
Outils
Perspectives

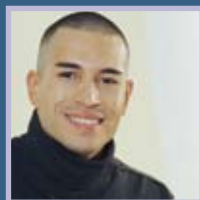


■ **Le jeudi 26 mars 2009**

De 9h à 12h30

■ **A la Cité nationale de l'histoire de
l'immigration**

Palais de la Porte Dorée (Paris 12^{ème})





Dans un contexte où les discriminations dans l'emploi sont encore importantes en France, 82 % des employeurs de l'économie sociale* définissent d'abord la Responsabilité Sociale de l'Employeur comme un engagement en faveur de l'égalité, de la diversité et de la non-discrimination. Nos entreprises défendent une conception de la gouvernance économique qui met l'Homme au cœur des projets. Ce positionnement éthique doit s'incarner dans les pratiques des employeurs.

Dans ce cadre, le Gema et l'Usgeres, en tant qu'organisations fédérant plus de 60 000 employeurs, ont souhaité mener conjointement une action volontaire pour mesurer et faire progresser la diversité dans leurs branches et secteurs professionnels.

Cette volonté s'est notamment traduite par la signature d'un protocole d'accord, le 28 janvier 2008 avec le Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire. Ce protocole engage le Gema et l'Usgeres, en partenariat avec les services du ministère et l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), à faire évoluer les pratiques de recrutement et d'évolution professionnelle sur l'ensemble des motifs entendus au sens de la loi de novembre 2001 (âge, sexe, origine, handicap, activité syndicale...).

Trois axes de travail sont poursuivis :

- ⇒ Définir des indicateurs reposant sur une mesure à intervalles réguliers de l'évolution des pratiques. Un premier état des lieux a été réalisé en 2008 ;
- ⇒ Accompagner les employeurs pour dépasser les freins culturels et favoriser les opportunités économiques et sociales liées à la diversité (intérêts à agir, outils adaptés) ;
- ⇒ Former en 2009 et 2010 les dirigeants et DRH dans l'évolution de la gestion de leurs ressources humaines pour favoriser l'égalité de traitement et l'objectivation des pratiques.

La conférence du 26 mars 2009 est une première étape. Elle se donne pour objectif de :

- ⇒ Faire le point sur la réalité des pratiques telles qu'elles ont été mesurées dans le courant de l'année 2008 ;
- ⇒ Donner la parole à des employeurs de l'économie sociale ;
- ⇒ Poser des premiers outils ;
- ⇒ Ouvrir des perspectives en termes d'engagements.

*Etude Usgeres/TNS Sofres de novembre 2006.





Programme

9h00 : Accueil - petit déjeuner

9h30 : Ouverture

Alain Cordesse, Président de l'Usgeres
Gérard Andreck, Président du Gema

9h45 : Etat des lieux de la diversité dans les branches de l'économie sociale

Présentation de l'étude réalisée par le Gema et l'Usgeres

10h10 : Quelle diversité dans les processus de recrutement et d'évolution professionnelle ?

Témoignages d'employeurs - Table ronde

11h40 : Quel accompagnement des employeurs ?

Présentation des outils Gema/Usgeres

12h10 : Les engagements du Gema et de l'Usgeres

12h20 : Clôture

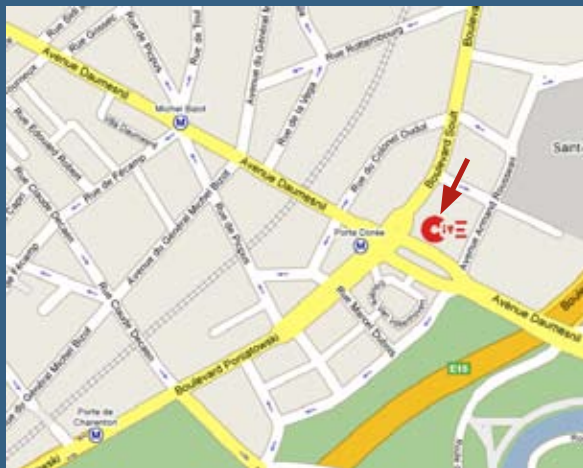
Dominique Dubois, Directeur général de l'ACSE
Brice Hortefeux, Ministre de l'Immigration,
de l'Intégration, de l'Identité nationale et du
Développement solidaire (sous réserve)

12h30 : Cocktail déjeunatoire



Auditorium de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Palais de la Porte Dorée
293, avenue Daumesnil - 75012 Paris



Pour se rendre à la Cité

- Métro Porte Dorée (ligne 8)
- Bus : 46 et PC2

■ Contact Usgeres

01 43 41 71 72

www.usgeres.fr

■ Contact Gema

01 53 04 16 00

www.gema.fr



Avec le soutien de

